### ENGAGEMENTS DE L'EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE

Je soussigi	né(e)				
Expert-cor	mptable stagiaire,				
de M ou M	de M ou Mme, Expert-comptable,				
après avoi	r pris connaissance du règlement du stage, accepte les obligations qui en découlent, à savoir :				
0	être loyal et sincère ;				
0	participer activement à la vie du cabinet ;				
0	exécuter les travaux professionnels qui me sont confiés avec diligence et conscience professionnelle ;				
0	respecter les règles de fonctionnement du cabinet et les normes de travail interne ;				
0	respecter la clientèle et les règles du cabinet, en application du règlement du stage ;				
0	participer régulièrement aux journées de formation organisées par l'IRF ou par le cabinet si les formations internes du cabinet ont été agréées par le Comité national du stage ;				
0	utiliser tous les moyens informatiques mis à ma disposition pour ma formation en e-learning ;				
0	respecter mes obligations réglementaires dans les délais requis, telles que remise des rapports				
	semestriels de stage et fiches annuelles de stage;				
0	me rendre aux convocations de mon contrôleur de stage ou du contrôleur principal du stage ;				
0	informer le Conseil régional de toutes modifications de situation intervenant au cours de mon				
	stage qu'il s'agisse d'une suspension, d'un changement de maître de stage, d'une reprise de				
	mon stage avec un nouveau maître de stage, d'un changement d'adresse, etc.				
Signat	cure :				
Signac	Le.				
(A éta	blir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire				

#### **ENGAGEMENTS DU MAITRE DE STAGE**

		Je soussigné(e)
		Expert-comptable, maître de stage de
		M,
adı	ráá r	par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de,
_	•	voir pris connaissance du règlement du stage (en annexe) accepte les obligations qui en découlent,
	avoi	
	0	 assumer le suivi pédagogique du stagiaire, lui donner toutes facilités pour suivre les actions de
		formation obligatoires dont les formations en e-learning, et se présenter aux examens du DSCG, le
		cas échéant, et/ou du Diplôme d'expertise comptable ;
	0	m'engager à participer aux réunions des maîtres de stage organisées par le Conseil régional de
		l'Ordre ;
	0	prendre en charge le coût des sessions de formation réglementaires de mon stagiaire prévues par
		le règlement du stage en vigueur ;
	0	le soutenir par mes conseils, le guider dans ses travaux ;
	0	lui donner, dans l'ensemble des disciplines professionnelles, la formation qui doit le rendre apte à
		exercer la profession et à devenir chef d'entreprise ;
	0	lui faire faire, le cas échéant, les travaux spécifiques de commissariat aux comptes que nécessite
		le règlement du stage, ou par l'intermédiaire d'un 2 <sup>ème</sup> maître de stage :
	0	le sensibiliser à nos règles éthiques et déontologiques et l'instruire des normes que régissent nos
		missions;
	0	informer le Conseil régional de toutes modifications intervenant dans le déroulement du stage ;
	0	viser et commenter les rapports semestriels et les fiches annuelles des travaux professionnels, en
		particulier sur l'évolution technique et comportementale du stagiaire ;
	0	le conseiller dans le choix de son sujet de mémoire et la rédaction de sa notice.
	۵.	
	Sig	nature: Le:
	(Λ.	établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)
	(Α.	etablii en adable exemplaire. pour le conseil regional de l'Ordre et pour le signalaire)

# ENGAGEMENTS DU CO MAITRE DE STAGE

Je soussigné(e)					
Expert-comptable, co maître de stage de					
	M,				
agréé	par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de,				
après	avoir pris connaissance du règlement du stage (en annexe) accepte les obligations qui en découlent				
à savo	pir:				
0	assumer le suivi pédagogique du stagiaire, lui donner toutes facilités pour suivre les journées de				
	formation obligatoires dont les formations en e-learning, se présenter aux examens, DSCG le cas				
	échéant, et Diplôme d'expertise comptable en accord avec son maître de stage, salarié autorisé à				
	exercer la profession d'expert-comptable (article 83 ter et quater de l'ordonnance);				
0	m'engager à participer aux réunions des maîtres de stage organisées par le Conseil régional de				
	l'Ordre lors de la première année de suivi de mon stagiaire ;				
0	le soutenir par mes conseils, le guider dans ses travaux ;				
0	lui donner, dans l'ensemble des disciplines professionnelles, la formation qui doit le rendre apte à				
	exercer la profession et à devenir chef d'entreprise ;				
0	lui faire exécuter, le cas échéant, les travaux spécifiques de commissariat aux comptes que				
	nécessite le règlement du stage ;				
0	le sensibiliser à nos règles éthiques et déontologiques et l'instruire des normes que régissent nos				
	missions ;				
0	informer le Conseil régional de toutes modifications intervenant dans le déroulement du stage ;				
0	co signer et commenter les rapports semestriels et les fiches annuelles des travaux professionnels				
	en particulier sur l'évolution technique et comportementale du stagiaire ;				
0	le conseiller dans le choix de son sujet de mémoire et la rédaction de sa notice.				
Si	gnature: Le:				
۵)	a établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)				

### ENGAGEMENTS DU CONTROLEUR ADJOINT DE STAGE

Je soussigné(e) .....

	Contrôleur adjoint du stage,
	pris connaissance du règlement du stage, accepte les obligations qui en découlent, à savoir : vérifier que les travaux professionnels confiés au stagiaire respectent les attentes et les objectifs généraux du stage ; vérifier la réalisation régulière des travaux en e-learning et valider les parcours ; m'assurer de la progression des tâches exécutées au cours du stage et de la diversité des missions confiées dans les différents domaines d'intervention de l'expert-comptable et, le cas échéant, du commissaire aux comptes ; procéder à l'évaluation du stagiaire et l'encourager à se présenter aux examens du DSCG, le cas échéant, et/ou du Diplôme d'expertise comptable ; inciter l'expert-comptable stagiaire à respecter ses obligations envers l'Institution et ses devoirs envers son maître de stage et/ou co-maître de stage ; m'assurer que l'expert-comptable stagiaire a assimilé les règles déontologiques et éthiques édictées par les Institutions ; vérifier que l'expert-comptable stagiaire a acquis la maturité professionnelle nécessaire à l'exercice de la profession comptable libérale et associative ; recevoir l'expert-comptable stagiaire au moins une fois, en 2ème année de stage, en entretien ; rendre compte régulièrement au contrôleur principal du stage ; donner mon avis au comité régional du stage sur la validité du stage en vue de la délivrance de l'attestation de fin de stage et l'inscription aux épreuves du DEC, et le cas échéant, m'interroger sur les motifs d'un échec aux examens.
Signatu	ire: Le:
(A établ	lir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)

## ENGAGEMENTS DU MAITRE DE STAGE NON MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES (1)

	Professionnel exerçant dans un autre Etat membre de l'UE; professionnel étranger; sa Entreprise responsable hiérarchique du stagiaire					
	Je soussigné(e), M,					
	Profession:,					
Men	re (le cas échéant) de l'Ordre ou Institut professionnel :					
 Coo	Coordonnées professionnelles :					
apre	avoir pris connaissance du règlement du stage, accepte les obligations qui en découlent, à savoi					
	assumer le suivi pédagogique du stagiaire, lui donner toutes facilités pour suivre les journée					
	formation obligatoires dont les formations en e-learning, se présenter aux examens du DSC	G, l∈				
	cas échéant, et/ou du Diplôme d'expertise comptable ;					
	le soutenir par mes conseils et le guider dans ses travaux ;					
	informer le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de toutes modifica	tions				
	intervenant dans le déroulement du stage ;					
	signer et commenter les rapports semestriels et les fiches annuelles des travaux professionnel	s, er				
	particulier sur l'évolution technique et comportementale du stagiaire ;					
et, s	pplicable au cas particulier (à préciser) :					
	lui donner, dans l'ensemble des disciplines professionnelles, la formation qui doit le rendre a exercer la profession et à devenir chef d'entreprise;	pte à				
	lui faire exécuter, le cas échéant, des travaux sur des missions spécifiques de commissaria	t aux				
	comptes ou de contrôle légal des comptes conformément au règlement du stage ;					
	le sensibiliser aux règles éthiques et déontologiques de la profession comptable et d'aud	lit e				
	l'instruire des normes qui régissent nos missions ;					
	le conseiller dans le choix de son sujet de mémoire et la rédaction de sa notice;					
	m'engager, dans la mesure du possible, à participer aux réunions des maîtres de stage organ	isées				
	par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables.					
	gnature: Le:					
	établir en double exemplaire : pour le Conseil régional de l'Ordre et pour le signataire)					